

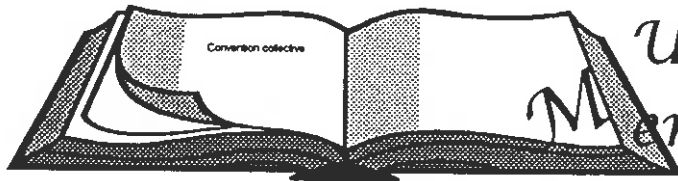
Relie-Nous



Bulletin d'information syndicale



Le 24 avril 1998
Volume 9, Numéro 6



Un livre merveilleux

(Denise Longtin, présidente)

Qu'est-ce qui vous suit de près à tous les jours?

Qui vous colle à la peau comme un gant?

Qui a horreur de l'arbitraire?

Qui a pour grand principe l'équité?

Qui ne demande qu'à toujours s'améliorer?

Qu'est-ce qui veut inlassablement votre bien?

Qu'est-ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, de plus fantastique que.... notre convention collective?

Un des plus beaux livres qu'il vous aura été donné de lire. Non pour sa poésie mais parce qu'on y parle de vous du début à la fin. Un livre qui respire le respect de vous.

Qui donc en sont les auteurs?

Eh! bien, chacune et chacun de nous. Nous l'avons écrit au fil des ans à travers les batailles que nous avons livrées.

Un livre de chevet inestimable et incontournable. Que d'aucun voudrait bien voir mettre à l'index, décrié par un discours social anti-syndicaliste empreint de jalousie, un discours qui tournera vent

contraire dans quelques années en revendiquant les avantages qu'il aura voulu nous retirer.

Car la nature humaine étant ce qu'elle est, laissée à elle-même, il en résulte bien souvent une soif de pouvoir insatiable.

Sans ce livre, nous serions dans une situation absolument insoutenable et l'incroyable vulnérabilité des travailleuses et travailleurs que nous serions, transparaîtrait dans toute sa faiblesse et prêterait flanc à tous les requins avides de pouvoir ou d'argent.

(Suite page 2)

NÉGOCIATIONS AU SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC

(François Martel, directeur)

Comparaison avec le secteur privé

Le Gouvernement est étrangement silencieux dans ses traditionnelles comparaisons salariales entre les emplois du secteur public et ceux du secteur privé. Et pour cause!

Selon les statistiques gouvernementales de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, les emplois comparables par la description des tâches et le niveau de responsabilité sont maintenant rémunérés 11,6% plus cher dans le secteur privé que dans le secteur

DEMANDE SALARIALE CSN-FTQ-CEQ

public. Globalement, même en y incorporant les emplois au salaire minimum les emplois de domestiques, les <jobines> et les Macjobs, le secteur privé offre une rémunération de 4,7% supérieure au secteur public.

(Suite page 2)

L'OBJECTIF DU DÉFICIT ZÉRO DU GOUVERNEMENT

(Suite de la page 1, Un livre merveilleux)

Mais ce livre il faut le paufiner, le dorloter, lui garder toute son importance, l'exposer sur la place publique, le défendre des jaloux et surtout... ne pas en avoir honte.

Voici le temps où il faut le mettre à jour et en sortir une nouvelle édition avec des changements majeurs. On ne se s'illusionnera pas, pour conserver et améliorer un tel livre, il faudra malheureusement déployer de grands efforts. Nous en sommes capables car nous sommes des milliers et des milliers de gardiens de ce livre unique.

Nous nous revoyons bientôt en assemblée générale. C'est un rendez-vous, même s'il faisait très beau.

C'est le premier effort à faire.

(Suite de la page 1. Négociations au secteur.....)

Si on ajoute à cet écart significatif le fait que les employeurs du secteur privé préfèrent payer du surtemps à leurs employés réguliers plutôt que d'engager du personnel supplémentaire, le revenu salarial des employés du secteur privé est supérieur de presque 25% à celui de leurs collègues du secteur public. Dans le secteur public, la consigne gouvernementale est de multiplier les emplois précaires, les emplois faussement temporaires et de rembourser le surtemps en journées supplémentaires de vacances.

À l'occasion d'un sommet économique présidé par Lucien Bouchard, les milieux gouvernementaux, patronaux et syndicaux ont convenu que le déficit du gouvernement du Québec mettait en péril la stabilité de l'État québécois et réduisait sa marge de manoeuvre face à la voracité des milieux financiers internationaux et particulièrement américains. Il n'est pas normal qu'une entreprise de cotation de New-York puisse dicter les choix politiques, sociaux et culturels du gouvernement du Québec sous la menace ouverte d'une baisse de sa cote de crédit et d'une hausse proportionnelle des taux d'intérêts de ses emprunts.

Le consensus dégagé fut un marché de dupes. Le fameux <choix de société> dont se gargarisent Lucien Bouchard et Bernard Landry ne visait, dans la réalité, que les employés et employés du secteur public. Après de jolies déclarations de vœux pieux, le Conseil du patronat a catégoriquement refusé de s'impliquer dans le redressement des finances publiques. Pas question de réviser la fiscalité des compagnies ou de revoir les régimes d'évasion fiscale dont bénéficient les riches actionnaires et les dirigeants des entreprises.

D'après le très officiel rapport Carter sur la fiscalité au Canada, les personnes qui gagnent plus de 100 000\$ par année ne paient aucun impôt sur le revenu. Les évasions fiscales dont elles bénéficient sont supérieures à l'impôt qu'elles devraient payer. Ces personnes réclament même (et reçoivent) des remboursements des impôts qu'elles n'ont pas payés.

Le Québec est l'état nord-américain (de tous les états américains et des provinces canadiennes) où les entreprises privées sont le moins taxées et imposées et où la marge de profit par employé est la plus grande. Ce n'est pas suffisant. Bernard Landry a déjà annoncé qu'il se donnait comme priorité de réduire encore les charges sociales des entreprises envers leurs employés et employés dans son prochain budget.

Nous avons donc été les seuls à contribuer à la réduction du déficit de l'État. Le gouvernement du PQ a effectué des coupes aveugles en éducation et en santé en plus de geler puis de couper le salaire de ses employés et employés (sauf, curieusement, pour les juges, les policiers et les médecins).

La réforme Rochon a saboté de façon délibérée l'immense effort consenti pendant trente ans pour doter le Québec d'un régime civilisé de soins de santé. La réforme Marois s'apprête à faire de même pour le système d'éducation.

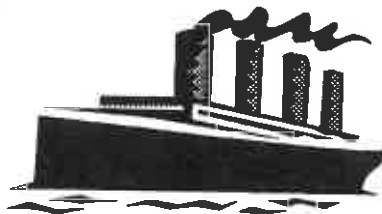
Nous revenons à un système à deux vitesses. Une vitesse normale en santé et en éducation pour ceux qui ont du fric. Un système <<cheap>> pour le monde ordinaire.



LE MYTHE DU SECOND SALAIRE

Vous souvenez-vous de cette publicité payée par le Gouvernement où on voyait une madame vêtue d'un manteau de fourrure près d'une Mercedes déclarer: "Sans mon travail de fonctionnaire, mon mari et moi, nous ne pourrions pas nous payer ces petits extras ou nos prochaines vacances dans les îles du Sud."

Cette publicité est disparue mais la mentalité qui la sous-tendait est demeurée bien présente. La majorité des employées salariées de l'État sont des femmes. L'immense majorité des emplois précaires de la fonction publique sont occupés par des femmes. Les salaires versés aux femmes pour des emplois équivalents sont toujours inférieurs à ceux payés aux hommes. Encore aujourd'hui, les hommes ont des



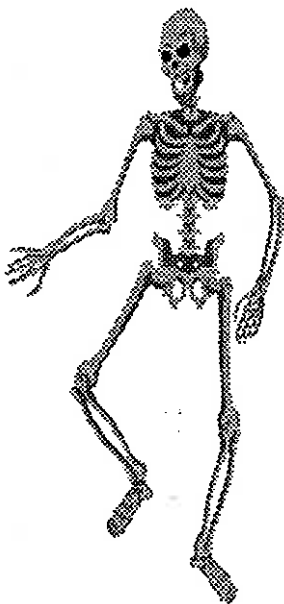
métiers ou des professions tandis que les femmes ont des <occupations>.

Ce mythe du <<second salaire>> ne tient pas le coup devant la réalité. Dans les familles où les deux conjoints travaillent, les deux salaires suffisent à peine à maintenir un niveau de vie décent. Le chômage d'un des deux conjoints provoque la catastrophe financière et souvent la dissolution de l'union. Le nombre de femmes célibataires, séparées, divorcées ou monoparentales ne cesse de croître, surtout en milieu urbain. La quête du "prince charmant" riche et célibataire se heurte à la dure réalité. L'image d'Épinal de la riche dame patronnesse qui travaille pour meubler son ennui n'existe plus que dans l'esprit tordu des

LES GRAS-DURS

Vous souvenez-vous de l'époque où les fonctionnaires et para-fonctionnaires étaient qualifiés de <gras-durs> de la société québécoise par les ministres péquistes? Bons salaires, sécurité d'emploi à toute épreuve, généreux régimes de retraite, conventions collectives blindées, etc. Jacques Parizeau disait "Il faut couper dans le gras jusqu'à ce que ça saigne".

Nous sommes bien loin de cette époque. Aujourd'hui, les charges de travail sont démesurées, les emplois précaires sont majoritaires et les salaires ne suivent même plus l'évolution de la société. En éducation comme en santé, les mots d'ordre sont "Prend un numéro et attend patiemment ton tour" pour la clientèle et "compte-toi bien chanceux d'avoir encore une job" pour les travailleuses et les travailleurs.



Si nos salaires nominaux ont connu une croissance de 0% en 1994, 1995 et 1996 puis un ajustement symbolique de 1% en 1997, notre pouvoir d'achat (salaire réel) a constamment diminué depuis 1986, année de la disparition de l'indexation des salaires au coût de la vie.

Comme nous avons assumé à même nos salaires gelés les hausses du coût de la vie, nous nous sommes appauvris en travaillant. Il faut remonter en 1994 pour trouver une légère hausse de notre pouvoir d'achat parce que le Québec a connu une année de déflation de 1,4%. Ne pouvant supporter pareil enrichissement de ses travailleuses et travailleurs, c'est aussi en 1994 que le Gouvernement adopta la Loi 102 qui réduisait la masse salariale de 1%, soit l'équivalent de 2,6 jours de lock-out par année.

LA PARTICIPATION LÉGITIME À L'ENRICHISSEMENT COLLECTIF

Tout va bien au Québec! Selon les statistiques gouvernementales officielles, la reprise économique va bon train. Le produit intérieur brut augmente régulièrement. La richesse collective croît à un rythme accéléré. La productivité des travailleuses et travailleurs n'a jamais été aussi bonne et aussi rentable.

Le Canada est le pays qui présente la plus forte croissance économique des pays du G7 depuis deux ans. Les pays du G7 sont les États-unis, le Japon, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Russie et l'Italie.

Il y a un os. Cet accroissement de la richesse ne profite qu'à un cercle restreint de "happy few".

De 1992 à 1997, malgré la récession et les cris d'alarme du Conseil du patronat, les dividendes versés aux actionnaires des compagnies ont fait un bond de 45% totalisant la rondelette somme de 181 milliards de dollars. L'ensemble de ces actionnaires forme moins de 1% de la population canadienne (source: *Statistiques Canada, Statistiques financières des entreprises*).

Pendant la même période, le nombre des sans-emploi et des faillites personnelles connaissait des records historiques, les gouvernements canadien et québécois croulaient sous leur déficit, tous les programmes sociaux, de santé et d'éducation étaient largement charcutés et les employées et employés de l'État voyaient leur salaire gelé ou franchement coupé.

Devant le problème des finances publiques, la dégradation du niveau de vie des citoyennes et citoyens et l'effondrement des systèmes publics de santé et d'éducation, la CSN réclame une meilleure redistribution de la richesse collective par une réforme majeure de la fiscalité. Cette richesse collective existe et augmente constamment. Il est temps que les gouvernements du Québec et du Canada <<mettent leurs culottes>> et assument le rôle fondamental de redistributeurs de la richesse collective. Jusqu'ici, le gouvernement Bouchard s'est contenté de répartir la pauvreté sans effleurer les immenses et lucratifs privilèges des entreprises.

LES PROPOSITIONS SALARIALES CSN-CEQ-FTQ

Pour le moment, les chiffres ci-contre ne sont que des propositions qui doivent être soumises aux instances syndicales des trois centrales et à toutes les assemblées générales. Cette proposition a été adoptée pour consultation par notre fédération (la FEESP). Il s'agit donc d'une base de discussion. Notre assemblée générale sera appelée bientôt à se prononcer sur cette proposition.

La négociation s'annonce plutôt difficile. Le premier ministre Lucien Bouchard, dans une entrevue publiée par le Soleil de Québec, déclarait qu'il n'avait pas <<une cenne de plus >> pour le secteur public.

1ère année (1er juillet 1998 au 30 juin 1999) 3,0%

2ième année (1er juillet 1999 au 30 juin 2000): 3,5%

3ième année (1er juillet 2000 au 30 juin 2001): 3,5%

Il ne suffit pas d'avoir des demandes légitimes, sensées et raisonnables pour obtenir gain de cause. Il faut avoir la volonté d'y mettre les énergies et les efforts nécessaires.